

Formation professionnelle initiale des conducteurs de véhicules de protection (FIP) des transports exceptionnels

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1904033F — Mise à jour : 16 septembre 2025

Organisme responsable : **AFTRAL CESSON SEVIGNE**

Contenu

Objectifs

Le programme détaillé figure en annexe II de l'arrêté du 2 mai 2011 relatif aux modalités de mise en oeuvre de la formation des conducteurs des véhicules destinés à l'accompagnement des transports exceptionnels

La formation est structurée en 3 grands thèmes

Réglementation relative aux transports exceptionnels, conditions générales de circulation

Sécurité routière en circulation et prévention des accidents en circulation et à l'arrêt

Préparation et suivi des itinéraires, contrôles routiers

Programme

- Réglementation relative aux transports exceptionnels, conditions générales de circulation
- Sécurité routière en circulation et prévention des accidents en circulation et à l'arrêt
- Préparation et suivi des itinéraires, contrôles routiers

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Habilitation pour la conduite des véhicules de protection destinés à l'accompagnement des transports exceptionnels

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2076455	Présentiel	Cesson-Sévigné	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #1904033F